



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION RÉGIONALE SPORTIVE ET DES CALENDRIERS

Réunion du :	19 Juin 2024
à :	10h

Présidence :	MME. BALSA Fatima
--------------	-------------------

Présents :	MME. SIMON Béatrice MM. ROUER Bernard, MARCHAL Jean-Paul, GOSSEC José, DE MARI Didier, DUMIOT Dominique
------------	---

Excusés :	
-----------	--

Assiste à la séance	M. LEYMARIE Matthieu
---------------------	----------------------

La Présidente de la commission, Fatima BALSA, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres et en les remerciant de leur présence.

Approbation du Procès-verbal du 12/06/2024

Aucune remarque n'étant formulée, le Procès-verbal est validé

☆☆☆☆☆☆☆☆

L'ordre du jour est abordé :

I – DIVERS

A – INSTANCES ET CLUBS

- **F.F.F. :**

Copie pour information de l'extrait du procès-verbal de la séance de la Commission Fédérale des Pratiques Seniors du 13.06.24 relatif aux accessions et descentes dans les championnats Nationaux à l'issue de saison 2023-2024.

La Commission prend note pour la saison 2024-2025 :

- **des équipes de la Ligue participantes au Championnat National 3** : SO Romorantin, Avoine O. Chinon C., FC Montlouis, Tours FC, FC Ouest Tourangeau, Vierzon FC, ES Moulon Bourges, La Berrichonne de Châteauroux (2), US Châteauneuf sur Loire, US Orléans Loiret (2), C'Chartres F.

- **des équipes de la Ligue reléguées en Régional 1** : Vineuil SF, Bourges Foot 18 (2), FC Chambray, USM Saran, CS Mainvilliers.

Copie pour information de l'extrait du procès-verbal de la séance de la Commission Fédérale des Pratiques Jeunes du 14.06.24 relatif aux accessions et descentes dans les championnats Nationaux U17 et U19 à l'issue de saison 2023-2024.

La Commission prend note pour la saison 2024-2025 :

- **des équipes de la Ligue participantes au Championnat National U17** : US Orléans Loiret, EB St Cyr sur Loire
- **des équipes de la Ligue participantes au Championnat National U19** : US Orléans Loiret, Tours FC

- **Ligue Centre-Val de Loire** :

Copie pour information de l'extrait du procès-verbal de la séance de la Commission Régionale de Discipline du 15.05.24 relatif aux incidents survenus à l'occasion de la rencontre du championnat U16 Régional 2 VINEUIL SP. / A.S. CHANCEAUX S/ CHOISILLE du 16.03.2024.

La Commission prend note des sanctions infligées par la Commission Régionale de Discipline à l'encontre des 2 clubs, dont celle de donner match perdu par pénalité à l'équipe de l'Entente A.S. CHANCEAUX S/ CHOISILLE.

Engagements Coupes Nationales 2024-2025

Dans le cadre des prochaines éditions des Coupes Nationales (saison 2024/2025), la Commission rappelle que les clubs peuvent dès à présent procéder à l'engagement de leur(s) équipe(s) dans les différentes compétitions sur Footclubs :

- **Coupe de France 2024/2025** : jusqu'au **30 juin 2024** (le Tour 1 ou Tour Préliminaire se jouera le week-end du 24 et 25.08.2024)
- **Coupe Gambardella C.A. 2024/2025** : jusqu'au **20 juillet 2024**
- **Coupe de France Féminine 2024/2025** : jusqu'au **15 août 2024**
- **Coupe Nationale Futsal 2024/2025** : jusqu'au **28 septembre 2024**

- **Districts** :

Réunion de préparation des Calendriers 2024/2025

La Commission précise que, dans le cadre de la préparation des calendriers avec les Districts pour la saison 2024/2025, une réunion commune de la présente Commission et des Responsables Départementaux sera organisée en visio-conférence le **mercredi 24.07.24 à 10h**.

- **Clubs** :

Courrier du club US Le Blanc adressé le 14.06.2024, concernant l'affectation de son équipe « Senior » dans le championnat Régional 3 pour la saison 2024/2025.

La Commission prend note de la demande et étudiera si cette possibilité est cohérente avec la composition des poules de Régional 3.

Courrier du club AS Chanceaux adressé le 17.06.2024, relatif à la non-accession sportive de son équipe U16 dans le Championnat U18 Régional 2 pour la saison 2024/2025.

La Commission rappelle au club que toutes les modalités d'accessions et de descentes à l'issue de la saison figurent dans le Règlement des championnats « Jeunes » de Ligue publié sur le site internet de la Ligue le 01.09.2023. Par ailleurs, la Commission déclare la fiche de volontariat U18 R2 de l'AS CHANCEAUX non éligible étant donné que celle-ci a été réceptionnée après la réunion de l'Equipe Technique Régionale du 14.06.2024.

B – TOURNOI ET RASSEMBLEMENT

SA ISSOUDUN

Tournois U9, U13, du 22 et 23.06.24. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

AG BOIGNY CHECY MARDIE

- Tournois U9 Féminin, U11 Féminin, U13 Féminin du 22.06.24. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.
- Tournois U9, U10, U11 du 29 et 30.06.24. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.
- Rassemblement U7 sans compétition ni classement du 29.06.24 : **Absence de règlement adapté à la catégorie U7, la Commission réclame le document afin de pouvoir donner son accord.**

II – VOLONTARIAT CHAMPIONNATS « JEUNES » ET « FÉMININS » 2024/2025

Classement du volontariat « Jeunes » et « Féminins » effectué par l'Équipe Technique Régionale en date du 14.06.24 à 10h.

La Commission prend note et valide :

- Les classements du volontariat du Critérium U13 R1, des championnats U14 R1, U14 R2, U15 R1, U16 R1, U16 R2, U18 R1 et U18 R2.
- Les classements du volontariat des championnats U15 R1F, U18 R1F et Senior R1F.

Ces classements seront à valider par le prochain Comité de Direction et publiés sur le site internet de la Ligue à partir du 19.06.24 à 14h.

Chaque classement sera utilisé afin de compléter éventuellement un des championnats régionaux « Jeunes » conformément à l'article 5 du Règlement des Championnats « Jeunes » de Ligue ou un des championnats régionaux « Féminins » conformément à l'article 5 du Règlement des Championnats « Féminins » de Ligue.

Equipes retenues sur volontariat

Critérium U13 R1 (16 places)	
1	Vierzon FC
2	Blois Foot 41
3	EB St Cyr sur Loire
4	Tours FC
5	CJF Fleury les Aubrais
6	US Orléans Loiret F.
7	SMOC St Jean de Braye
8	C'Chartres Football
9	La Berrichonne de Châteauroux
10	FC Chambray
11	J3S Amilly
12	FC St Pryvé St Hilaire
13	FC Drouais
14	ES Moulon Bourges
15	CS Mainvilliers
16	US Mer
17	Vineuil SF
18	USM Saran
19	USM Montargis
20	US Chateauneuf sur Loire
21	SC Malesherbois
22	AFC Blois 1995
23	FC Ouest Tourangeau
24	Bourges Football Club

U14 R1 (12 places)	
1	Blois Foot 41
2	US Orléans Loiret F.
3	EB St Cyr sur Loire
4	Tours FC
5	CJF Fleury les Aubrais
6	C'Chartres Football
7	FC Chambray
8	USM Saran
9	Vineuil SF
10	La Berrichonne de Châteauroux
11	FC St Pryvé St Hilaire
12	CS Mainvilliers
13	FC Drouais
14	Vierzon FC
15	US Mer
16	J3S Amilly
17	USM Montargis
18	US St Pierre des Corps
19	ASJ La Chaussée St Victor
20	Bourges Football Club

U14 R2 (12 places)	
1	Vierzon FC
2	FC Drouais
3	J3S Amilly
4	USM Montargis
5	US Mer
6	US St Pierre des Corps
7	US Vendôme
8	Escale Orléans
9	ASJ La Chaussée St Victor
10	AG Boigny Checy Mardié
11	SC Malesherbois
12	AC Amboise
13	FC St Doulchard
14	FA St Symphorien Tours
15	SMOC St Jean de Braye
16	CS Mainvilliers (2)
17	ES Moulon Bourges
18	ES Maintenon Pierres
19	FCM Ingré
20	Bourges Football Club
21	FC Ouest Tourangeau
22	FC St Jean le Blanc
23	AFC Blois 1995
24	FC St Georges sur Eure
25	CA Pithiviers
26	AS Gien

U15 R1 (0 place disponible à ce jour)	
1	FC St Pryvé St Hilaire
2	Tours FC

U16 R1 (0 place disponible à ce jour)	
1	US Vendôme
2	ES Moulon Bourges
3	La Berrichonne de Châteauroux
4	SMOC St Jean de Braye
5	FC St Pryvé St Hilaire

U16 R2 (3 places)	
1	USM Montargis
2	US Chitenay Cellettes
3	SMOC St Jean de Braye
4	FC Drouais
5	FC St Pryvé St Hilaire
6	US Mer
7	FCM Ingré
8	Luisant AC

U18 R1 (0 place disponible à ce jour)	
1	EB St Cyr sur Loire
2	SMOC St Jean de Braye
3	CJF Fleury les Aubrais

U18 R2 (10 places)	
1	EB St Cyr sur Loire
2	FCM Ingré
3	Gazelec Bourges
4	AG Boigny Checy Mardié
5	CS Mainvilliers
6	FC Jargeau St Denis
7	USM Montargis
8	FC Chambray
9	US Mer
10	Foot Sud 41
11	FC Val de Cher 37
12	AS Nogent le Rotrou
13	So Romorantin
14	Escale Orléans
15	SC Azay Cheillé
16	Tours FC (3)
17	US Vendôme
18	Amicale Epernon
19	St Avertin Sp.
20	Ent. St Gervais-M.
21	CJF Fleury les Aubrais
22	FC Ouest Tourangeau
23	Av. St Amand Longpré
24	AFC Blois 1995
25	OC Chateaudun
26	Ent. Berry Sud
27	US St Florent sur Cher
28	Ent. Nancray Chambon Nibelle
29	*Ent. Chanceaux FC2M

U15 R1F (12 places)	
1	Tours FC
2	La Berrichonne de Châteauroux
3	C'Chartres Football
4	US Orléans Loiret F.
5	FA St Symphorien Tours
6	AG Boigny Checy Mardié
7	FC Drouais
8	EB St Cyr sur Loire
9	SMOC St Jean de Braye
10	AS Monts
11	CJF Fleury les Aubrais
12	Bourges Football Club
13	CA Pithiviers

U18 R1F (10 places)	
1	Tours FC
2	C'Chartres Football
3	US Orléans Loiret F.
4	La Berrichonne de Châteauroux
5	CJF Fleury les Aubrais
6	Blois Foot 41
7	USM Montargis
8	FC Ouest Tourangeau
9	FC Drouais
10	Bourges Football Club

Senior R1 F (0 place disponible à ce jour)	
1	US Orléans Loiret F.

* Candidature non éligible car celle-ci a été réceptionnée après la réunion de l'Equipe Technique Régionale du 14.06.24 à 10h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h.

A noter que les membres de la Commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Régionale d'Appel Général de la Ligue Centre-Val de Loire de Football (juridique@centre.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 38 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts :

- dans un délai de 2 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'établissement du classement final ou sur la composition des poules de la saison à venir, relatives à un litige concernant une rencontre de coupe (nationale ou régionale) ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition,
- dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas

La Présidente de la Commission
BALSA Fatima

Le Secrétaire de séance
ROUER Bernard

PUBLIÉ LE 20/06/2024